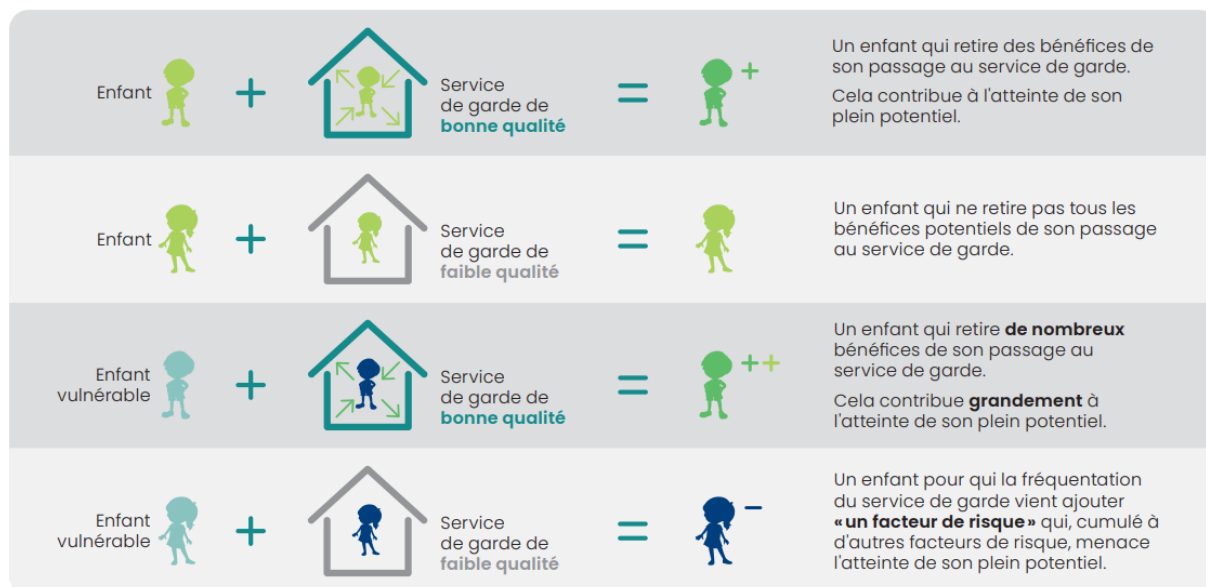


La qualité n'est pas un luxe

C'est notre leitmotiv depuis de nombreuses années. C'est aussi celui des chercheurs, des parents, des spécialistes, enfin, de tous ceux qui ont étudié la question ou en ont fait l'expérience de près ou de loin. La qualité des services éducatifs en petite enfance est une nécessité pour soutenir le développement et le bien-être des jeunes enfants. À l'inverse, des milieux de piètre qualité peuvent pratiquement devenir des facteurs de risque pour les enfants, notamment les plus vulnérables,



Source : https://aqcpe-carrick.com/media/q3rhvbj/infographiesvf_1_inclusion_services_de_qualit%C3%A9.pdf

Évaluation de la qualité

Une démonstration si bien faite, depuis le temps, que le gouvernement du Québec impose désormais aux prestataires de services une évaluation périodique de la qualité. Les derniers résultats :

	Seuils minimaux de qualité ²
Centres de la petite enfance	89 %
Garderies privées subventionnées	64 %
Garderies privées non-subventionnées	53%

² [Résultats 2022-2023 – Pourcentage des installations qui ont atteint les seuils minimaux de qualité, p.348](#)

Retour sur l'investissement

Les CPE et les garderies privées subventionnées à but lucratif reçoivent, à des différences minimales, le même financement de fonctionnement. La distinction notable est dans le financement des immobilisations.

Pour un même financement, les CPE génèrent 25% plus de qualité que son homologue à but lucratif. Et ces résultats tiennent compte que, de façon générale, les CPE accueillent aussi plus d'enfants vulnérables ou avec des besoins de soutien particulier.

	Seuils minimaux de qualité ²	Surplus	Réinvestissement	Accueil enfants avec des besoins de soutien particulier**
Centres de la petite enfance	89 %	69 159\$	100%	7 565
Garderies privées subventionnées	64 %	159 692\$	Surplus privés	3 236
	25%	(90 533)	-	4 329

* À titre d'exemple, [surplus moyen dans la région de Chaudière-Appalaches, étude des crédits, p.119](#)

**Nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde éducatifs en 2021-2022, étude des crédits – opposition officielle

La conversion

Le gouvernement de la CAQ s'est engagé à convertir les milieux non-subventionnés en milieux subventionnés pour assurer une meilleure équité entre les familles. C'est une avenue que nous avons saluée.

Possibilité de conversion : 65 078 places en non-subventionnées.

Convertir en CPE

À la lumière de la démonstration précédente, il va de soi que nous croyons que la majorité des places devraient être converties en CPE. Il s'agit du meilleur retour sur l'investissement.

Actuellement - Conversion

- Projet-pilote de 3 500 places : 100% en GS - (réalisées)
- Projet-pilote de 5 000 places : 100% en GS - (octroyés)
- Projet-pilote de 200 places vers les CPE = ? de places octroyées



Proposition

Il tombe sous le sens qu'un investissement d'un minimum de places équivaut à ce qui a déjà été octroyé et réalisé aux garderies privées subventionnées avant de poursuivre la conversion dans le modèle privé.

Nous proposons de convertir un minimum de 5 000 places GNS en CPE

	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	Total
Convertir 5 000 places GNS en CPE	19,5 M\$	79,6 M\$	81,1 M\$	82,8 M\$	84,4 M\$	347,4 M\$
Taux d'occupation 98 %, enfants handicapés 7 %						
Achat des bâtisses, coût de fonctionnement	3,2 M\$	12,9 M\$	12,9 M\$	12,9 M\$	12,9 M\$	54,8 M\$
PFI : 2,07 M\$, SEAO moyenne 2,24 M\$, terme 25 ans, taux 5 %, Si GNS locataires, compter plutôt entre 8,7 et 10,1 M\$ annuel						